

BULLETIN MUNICIPAL

PUYREAUX



L'Age

JANVIER 2019

Le Mot du Maire

Chers Podiorégaliennes et Podiorégaliens,

Je tiens, au nom de tous les membres du Conseil Municipal et du personnel communal, à vous présenter tous nos vœux pour cette année 2019, à vous, à vos familles et à vos proches. Que 2019 permette l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle et associative. Qu'elle soit une année de joie et de bonheur même s'il peut paraître paradoxal d'évoquer la joie et le bonheur alors que tant de morosité remplit nos rues...

Mais nous continuons à avancer, votre commune avance. Tant sur un point démographique avec 537 habitants, que sur ses projets. Les travaux de l'assainissement pluvial ont débuté et se poursuivront toute l'année 2019. Cela occasionnera certainement quelques désagréments, mais c'est pour la bonne cause.

Vous pouvez dès à présent vous tenir informé de la progression des travaux et d'autres informations utiles, grâce au nouveau site de la commune :

www.puyreaux.fr

Nous essayerons de le tenir à jour, mais n'hésitez pas à nous signaler ce que vous aimeriez y voir en ligne.

Le Maire
Didier BERTRAND



Bienvenue aux nouveaux petits podiorégaliens

Chloé DILHAC
Née le 10 Octobre 2018
14 rue Gustave Chadouteaud
L'Age

Antoine DRILHON
Né le 27 Juillet 2018
9 rue André Desbordes
Les Brangeries

Callie MATHIEU
Née le 6 Novembre 2018
7 rue André Desbordes



Parrainage civil

31 Juin 2018

Noa Berland Valladon
5 rue des Travers
Les Moussigères



Nos regrettés défunts

Mr ROBIN Roger
8 Rue de L'Age
Décédé le 4 Juillet 2018
A l'âge de 96 ans

Mr CHAILLOU Auguste
5 Rue du Général Léchelle
Les Brangeries
Décédé le 6 Juillet 2018
A l'âge de 86 ans

Mme BOURIN Jeanne
Rue de la Petite Moussigères
Les Moussigères
Décédée le 22 Juillet 2018
A l'âge de 93 ans

Mme NADAUD Monique
4 Rue du Général Léchelle
Les Brangeries
Décédée le 26 Septembre 2018
A l'âge de 60 ans

Mme LOURADOUR Jeanine
31 Rue Eugène de Thiac
Décédée le 16 Octobre 2018
A l'âge de 91 ans

Mr VIGNERON René
Le Pré Ferrant
Décédé le 29 Novembre 2018
A l'âge de 87 ans

Mr ROBIN Ludovic
11 Grand'Rue
Décédé le 19 Décembre 2018
A l'âge de 36 ans



Nos tourtereaux de l'année

21 Juillet 2018

Mlle Bourgnat Aurélie
Mr Laforge Frédéric
19 Grand'Rue

28 Juillet 2018

Mme Jadoul Mélanie
Mr Tilbury Alexander
6 rue du Marais

15 Septembre 2018

Mme Pannetier Nathalie
Mr Bonnefoy Frantz
Les Sablons

Merci aux mariés qui ont récoltés la somme de 345.99€ lors des quêtes réalisées au profit de l'école de Puyréaux.

Nos Associations communales

Association des Parents d'Elèves du RPI Puyréaux St Ciers Nanclars



apesurbonneure@gmail.com

Page facebook : APE Puyréaux St Ciers Nanclars

L'Association des Parents d'Elèves a pour but d'améliorer la vie quotidienne des élèves en concertation avec l'équipe enseignante. L'aide apportée peut être financière (en organisant des manifestations visant à récolter des fonds) ou de manière plus active par sa présence et son aide au cours de l'année scolaire.

Elle est composée de tous les parents d'enfants scolarisés sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Puyréaux, St Ciers et Nanclars et animée par un bureau.

- Présidente : Elodie Garot
- Vice Présidente : Muriel Bray
- Secrétaire : Yoann Capusano
- Secrétaire Adjointe : Catherine Merles
- Trésorière : Natacha Frappier
- Trésorier Adjoint : Jérôme Godon

Comme chaque année, la tombola d'automne et la vente de chocolats ont été mises en place dès le premier semestre de l'année scolaire.

Le 24 novembre 2018 a eu lieu le marché de Noël organisé par le Cercle de la Jeunesse Rurale de Puyréaux. L'APE et les enseignantes du RPI tenaient un stand d'objets réalisés par les enfants et une vente de sapins de Noël. Nous avons également sollicité les parents pour aider à la mise en place du marché, la confection de sablés et la tenue du stand maquillage. Nous remercions tous les parents qui ont répondu présents !

Le 21 décembre 2018, lors de la journée de Noël, des livres et quelques bonbons ont été offerts aux enfants. Pour une deuxième année, les viennoiseries du goûter ont été offertes par le CJRP, que nous remercions chaleureusement.

Le bureau est actuellement en cours de réflexion sur les manifestations 2019.

L'ensemble de ces actions, soutenues par les municipalités que nous remercions, nous permet d'aider les enseignantes du RPI à concrétiser les projets pédagogiques de l'année et répondre aux besoins matériels de chaque école.

Une nouvelle page facebook a été créée : APE Puyréaux St Ciers Nanclars, n'hésitez pas à aimer cette page.

**Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une bonne
et heureuse année 2019**

Société de Chasse de Puyréaux

Le 1^{er} Juillet, l'année cynétique 2018/2019 a débuté avec 25 sociétaires pour la Société de Chasse de Puyréaux.

Notre partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Charente concernant le développement « petit gibier » nous a conduit à relâcher de nouveau 100 perdrix en août dernier. L'objectif de cette action est de réimplanter ou renforcer ce bel oiseau dans notre campagne.

Depuis 5 ans nous menons ce projet et les résultats commencent à être positifs mais encore fragiles.

La gestion du petit gibier est primordiale avec une régulation stricte des prédateurs avec un agrainage accru lors des périodes difficiles et des prélèvements raisonnés et contrôlés.

Rappelons également que la divagation des chiens et chats est aussi un gros fléau pour tous petits gibiers.

Concernant le gros gibier (sanglier, chevreuil et cervidé), une gestion permanente est aussi nécessaire pour gérer au mieux un équilibre entre la présence de ces magnifiques animaux tout en évitant des dégâts dans les cultures qui souvent peuvent être importants.

Nous apprécions énormément notre précieuse et indispensable collaboration avec les exploitants agricoles qui sont également des partenaires au service de la nature.

L'entente cordiale avec nos amis du C.J.R.P et du Club des Aînés reste également une priorité de notre Association ainsi que le développement d'échanges avec les sociétés de chasse communales voisines.

Nous en profitons également pour vous donner les dates de nos prochaines manifestations :

- - Le 31 Mars 2019 à 12h : Repas printanier
- Le 7 Juillet 2019 à 12h : Méchoui de Sanglier

Les dates des autres manifestations ne sont pas encore arrêtées, nous n'oublierons pas de vous les communiquer.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Toute l'équipe de la Société de Chasse de Puyréaux vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019.

Club des Aînés de Puyréaux

Année 2018

2018 et son lot de drames se termine, ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés au sein de notre club (S. RODELLAR, M. DEPANIS, J. LOURADOUR, A. EVEILLE, R. VIGNERON).

Malgré cela, nos adhérents et sympathisants du club sont toujours présents lors de nos manifestations dans notre petite commune.

Le 11 Janvier, 53 personnes ont fêté les Rois lors de la traditionnelle galette.

Le 15 Février : Assemblée Générale du club en présence de Mr le Maire, cette Assemblée fut ponctuée d'un repas aux Rendez-vous gourmands à Mansle.

Le 24 Février : vif succès du concours avec 48 équipes.

Le 21 Juin, par une belle journée, 10 équipes s'affrontèrent pour le concours de boules au sein du club.

Le traditionnel pique-nique du club a eu lieu le 5 Juillet. 50 personnes se retrouvèrent dans la salle car le beau temps n'était pas de la partie, avec beaucoup de convivialité quand même et le plaisir de se retrouver.

Une fois encore, la Société de Chasse a gâté le Club des Aînés en lui offrant pour son repas du 11 Octobre le traditionnel chevreuil. 46 personnes sont venues le déguster et il a été apprécié dans une ambiance chaleureuse.

Nouveau concours de belote le 10 Novembre. Une nouvelle fois, 48 équipes s'affrontèrent.

Enfin le 15 Décembre, repas de fin d'année de l'Association. 63 convives, adhérents et amis, se sont réunis pour terminer l'année en beauté dans une salle joliment décorée. Une tombola avec de jolis lots a été tirée en fin de repas.

Un agréable divertissement a eu lieu le 20 Octobre à JONZAC : Un amour de Music-Hall international. 31 personnes ont apprécié le spectacle et le repas. Les costumes étaient colorés et variés, danseuses et danseurs de qualité.

Comme les années précédentes, notre équipe a bien rempli sa mission et va repartir pour 2019 avec autant d'énergie.

Le Président et le Conseil d'Administration du Club des Aînés de PUYREAUX (les PODIO-REGALIENS) vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé et beaucoup de bonheur pour 2019.

La Secrétaire, Marie-Bernadette LECHELLE

Composition du Conseil d'Administration

Président : M. WALCZAK Jean-Pierre

Vice-Président : M. MARSAULT Norbert

Trésorière : Mme METAYER Marie-Madeleine

Trésorière adjointe : Mme RODELLAR Marie-Claire

Secrétaire : Mme LEHELLE Marie-Bernadette

Secrétaire adjoint : M. MORISSON Patrick

Activités

Lundi gymnastique douce 14H

Jeudi à partir de 9 H, marche

Jeudi de 14H à 18H, CLUB

Tous les mardis : 14H à 18H, peinture sur porcelaine

18H à 20H, peinture sur soie

Pour tous renseignements : 05.45.39.82.45

05.45.22.70.52

05.45.20.32.24

Cercle de la Jeunesse Rurale de Puyréaux

Notre association organise plusieurs manifestations dans l'année afin de partager de la joie et de la bonne humeur à Puyréaux, lors de repas et journées animées autour de la salle polyvalente et de son cadre magnifiquement arboré. Tous les âges sont représentés de 10 à 70 ans !!!

Animons la commune tous ensemble !!!

Manifestations :

- Le Samedi 17 mars a eu lieu le **Nettoyage de printemps**, organisé par la commune en collaboration avec les associations Podiorégaliennes. Une manière agréable et écologique de découvrir la commune. Le repas de midi (avec du chevreuil offert par nos amis de la société de chasse et gracieusement cuisiné par l'Escale) et l'après-midi animé, permettent de passer une journée conviviale.

Prochaine édition : **Samedi 16 mars**

- Le Bric à Brac du Dimanche 03 Juin a accueilli les brocanteurs et visiteurs de tous horizons malgré l'orage qui s'est invité à midi et qui nous a contraint de clôturer la manifestation plus tôt que prévu.

Prochaine édition : **Dimanche 02 Juin**

- Le repas moules frites de "**Puyréaux en Musik**" a une nouvelle fois fait un carton avec plus de 170 repas servis. Le feu d'artifice et la soirée dansante ont permis de continuer la soirée en beauté.

Prochaine édition : **Samedi 22 Juin**

- Le **Méchoui** du mois d'Août a été l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas et nous a permis de célébrer les 60 ans de notre association. Pour cette occasion, le dessert a été offert par le CJRP. Ce bon moment partagé ensemble a clôturé cette journée estivale.

Prochaine édition : **Dimanche 04 Août**

- Pour sa 5ème édition, le **Marché de Noël** semi nocturne a rassemblé de nombreux exposants. Artisans et producteurs locaux ont ravi les visiteurs. Pour la plus grande joie des enfants, un espace jeux leur était dédié, avec maquillage réalisé par les parents d'élèves. Comme chaque année, le père Noël a participé à la traditionnelle séance photos. Pour les plus gourmands, le point restauration était toujours présent avec crêpes, gaufres et tartiflette !!!

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont permis de réaliser ce beau marché de Noël.

Prochaine édition : Samedi 30 Novembre

- La section Gym a trouvé son rythme tous les mardis soir. Une trentaine d'adhérent(e)s profitent de l'ambiance sportive du renforcement musculaire de 19h30 à 20h15 et du cardio de 20h15 à 21h00. N'hésitez pas à nous contacter au 06.44.78.54.43 ou cjrp16@live.com

Notre Assemblée générale aura lieu le Vendredi 15 Février 2019 à 20h30, venez découvrir et échanger avec nous.

Le bureau du CJRP :

Présidente : Florence Souchard

Secrétaire : Annick Morisson

Vice-présidente : Annelise Bayoux

Secrétaires adjointes :

Camille Champagne

Christelle Gorre

Trésorier : Laurent Vidal

Trésorier adjoint : Ludovic Grandpierre

**Toute l'équipe du CJRP vous souhaite une très
bonne année 2019**

Informations diverses

Arrêté préfectoral du 20/04/1999 relatif aux bruits de voisinage :

Article 15 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Article 17 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc..., ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Nettoyage de notre église Saint Laurent



Après un premier nettoyage réalisé au printemps 2017, notre église a besoin d'un nouveau petit nettoyage que nous prévoyons de réaliser au printemps prochain. L'équipe de bénévoles aurait besoin d'un peu d'aide.

Si vous avez un peu de temps de disponible, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

Vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie ou contacter Claudine DANIAU au 05.45.22.72.38.

Nous fixerons ensemble la date cette journée.

Appel aux dons

Le 4 Juillet 2018, les communes de Brigueuil, Chabanais, Chabrac, Chassenon, Chazelles, Chirac, Etagnac, Exideuil sur Vienne, Marillac-Lefranc, Orgedeuil, Pranzac, Rancogne, St Adjutory, St Germain-de-Montbron, St Sornin, Vilhonneur, Vouthon et Yvrac-et-Malleyrand ont été touchées par un déluge de grêle (grêlons de 8 à 10cm) a totalement détruit les habitations, les bâtiments publics, commerciaux, artisanaux, agricoles et industriels soit environ 12800 sinistres décomposés de la façon suivante 5700 habitations, 5300 véhicules, 800 sinistres agricoles. L'ensemble des sinistres a été estimé à plus de 100 millions d'euros pour 1 million de m2 de toitures sinistrés.

Lors du conseil municipal du 15 novembre, nous avons décidé de voter une aide exceptionnelle de 1000€ qui sera reversée par le biais de la Croix Rouge Française « Intempéries Charente ».

Pour toute personne désirant faire un don, vous pouvez aller sur <http://soutenir.croix-rouge.fr/intempéries-charente>.

Lutter contre l'AMBROISIE

x



PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALLEMENT
AMBROISIE

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.


Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALLEMENT-AMBROISIE** :

 www.signalement-ambrosie.fr

 L'application mobile **Signalement-ambrosie**

 email : contact@signalement-ambrosie.fr

 téléphone : **0 972 376 888**

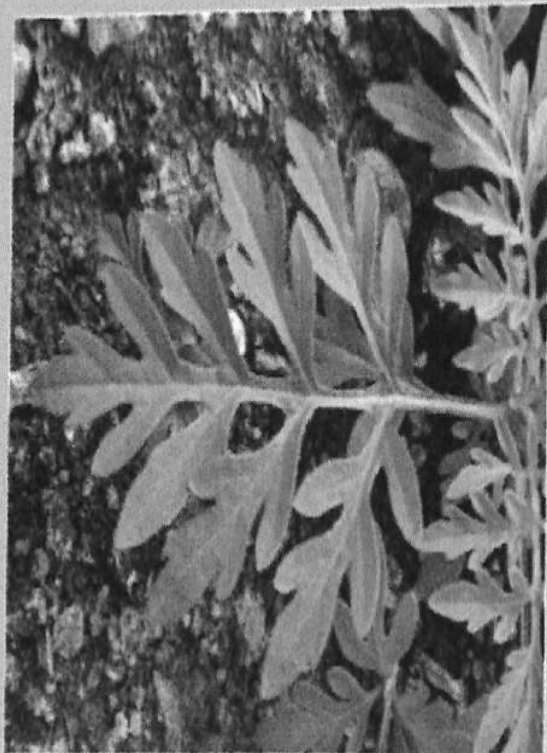
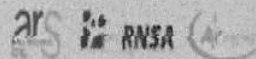


COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main

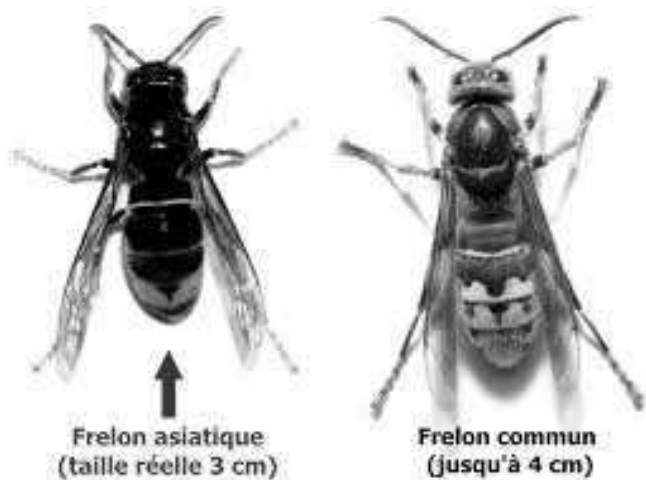


Une question sur l'ambrosie ? Contactez **SIGNALLEMENT-AMBROISIE** ou visitez le site www.ambrosie.info



Le Frelon Asiatique

Selon certains scientifiques, le frelon asiatique est un véritable fléau pour les abeilles, qu'il décime au fur et à mesure de son évolution sur notre territoire. Une menace réelle pèse sur l'apiculture et plus globalement sur la culture. Lorsque vous avez trouvé un nid de frelons, il est préférable de faire appel à des spécialistes et non pas aux pompiers qui n'interviennent plus pour ce genre de travaux. Ne tentez pas de l'éliminer vous-même (pas en tentant de faire tomber le nid à l'aide d'une perche (risque de piqûres), pas à l'aide de feu (risque d'incendie), pas avec une décharge de plomb de fusil de chasse (risque de dissémination des frelons), etc.



Quelques informations sur le frelon Asiatique :

Les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. En effet, l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc...Elles n'en sortent que **courant février** et recommencent à s'alimenter.

C'est à ce moment que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des **pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids**.

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des **bouteilles en plastique** d'eau minérale, de **percer trois trous**, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de **1/3 de bière brune** de préférence, **1/3 de vin blanc** (pour repousser les abeilles) et de **1/3 de sirop de cassis, framboise ou cassis**.

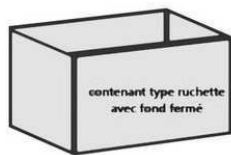
Il est important de **placer ces pièges** à partir de **mi-février** afin de piéger les reines.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changez la mixture de temps en temps et surtout brûlez les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

Le piège à frelons asiatique peut être suspendu un arbre au soleil à une hauteur comprise entre 1.50 m et 2 mètres (pour faciliter la surveillance).





+



grille à reine
coupée en 2

+



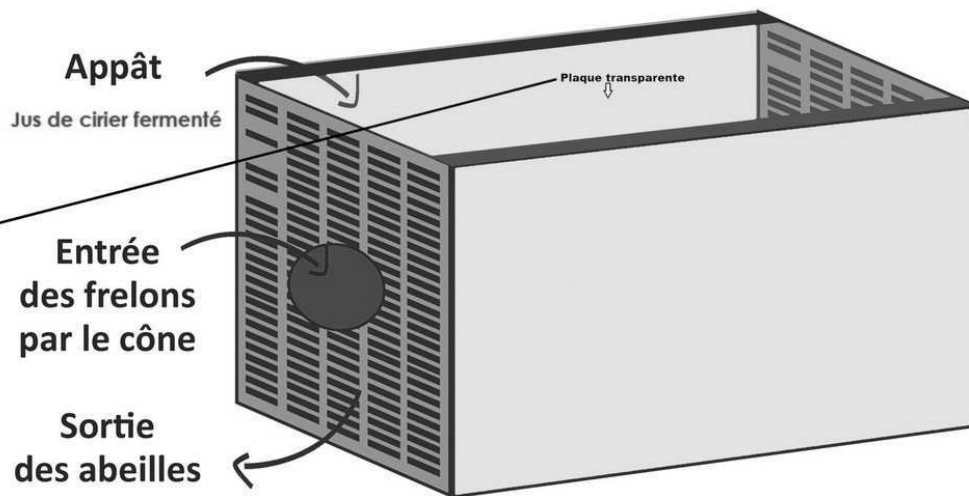
plaque
transparente

+



cône grillagé

Piège à frelons asiatiques efficace et sans danger pour les abeilles



Attiré par un appât à base de miel, le frelon pénètre dans une boîte fermée par un cône mais est incapable de faire le chemin en sens inverse. 90-95% des insectes piégés sont des frelons asiatiques, très peu sont des frelons européens.

Dépôt de vos sapins naturels pour leur donner une seconde vie

Vous pouvez déposer vos sapins naturels sans décoration et sac à la salle polyvalente depuis le 26 Décembre jusqu'au 16 Janvier.

Ils seront broyés sur place afin d'obtenir du broyat.

Si vous souhaitez récupérer ce broyat d'épineux, merci de venir le 17 janvier avec votre contenant.

La tranche horaire pour la récupération vous sera précisée sur le site internet de la commune.

Information du Département de la Charente

CHARENTE LE DÉPARTEMENT

PERTE D'AUTONOMIE : PERSONNES ÂGÉES ET LEURS PROCHES DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Le Département de la Charente propose aux Charentais des **permanences de proximité** qui permettent d'accéder à toutes les informations concernant la **prévention** et la prise en charge de la **dépendance**.



Accueil

- Comment bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et/ou de l'aide-ménagère ?
- Quelles actions de prévention sont organisées sur mon territoire ?
- Quels sont les moyens de soutien des proches aidants ?
- Quels sont les différents types d'accueil en établissement pour personnes âgées ?

Écoute

Informations

- Comment fonctionne l'accueil familial ?
- Que comprend un prix de journée en établissement ?
- Qui sont les obligés alimentaires ?
- De quelle manière s'exercent les recours sur succession ?
- Comment fonctionne l'aide sociale ?
- ... questions diverses.

Conseils



Pôle solidarités Direction de l'autonomie

Des permanences d'accueil sont organisées sur votre territoire du lundi au vendredi au sein des Maisons départementales des solidarités (MDS)

le lundi

■ Territoire d'action sociale du Ruffécois :

MDS de Ruffec :
05 16 09 51 00

MDS de Mansle :
05 16 09 51 01

le mardi

■ Territoire d'action sociale de l'Ouest Charente :

MDS de Cognac :
05 16 09 51 25

MDS de Jarnac :
05 16 09 51 35

MDS de Châteauneuf :
05 16 09 51 36

MDS de Rouillac :
05 16 09 51 37

le mercredi

■ Territoire d'action sociale du Sud Charente :

MDS de Barbezieux :
05 16 09 51 20

MDS de Chalais :
05 16 09 51 21

le jeudi

■ Territoire d'action sociale de Charente Limousine :

MDS de Confolens :
05 16 09 51 05

MDS de Chasseneuil :
05 16 09 51 06



Si vous êtes déjà bénéficiaire de l'APA : votre interlocuteur principal reste le coordinateur ou la coordinatrice APA désigné sur le courrier d'attribution de ce droit.



Conseil départemental - Pôle solidarités
Direction de l'autonomie - service coordination et signalement
31 boulevard Émile Roux - CS 60 000
16917 Angoulême Cedex 9

Informations OFFICE DU TOURISME EN'OR CHARENTE



Votre Office de tourisme vous propose les activités idéales à faire en famille près de chez vous !



Chasse au trésor 2.0

100%
gratuit

Découvrez nos circuits de géocaching. Ces balades vous feront découvrir des endroits insolites au rythme d'énigmes à résoudre. Un trésor vous attend à la fin, à condition d'avoir toutes les bonnes réponses. Dès à présent, téléchargez l'application Terra Aventura sur votre smartphone.

Les jardins touristiques

Rentrez dans un univers unique en vous promenant dans nos jardins touristiques. Des ambiances différentes et des thématiques originales refléussent vos sorties.



Jeux de piste

Seulement
2€

Aidez l'inspecteur Rando à résoudre ses énigmes tout en découvrant le territoire. Cinq parcours sont disponibles à l'Office de tourisme, pour trois tranches d'âges différentes : 4/6 ans, 7/9 ans et plus de 10 ans. Revenez-nous voir avec vos réponses et recevez le diplôme du parfait détective.

Disponible
gratuitement

Vos bons plans en'OR Charente

Profitez de tarifs réduits grâce à notre carnet de réductions. Visites ou loisirs, vous pourrez accéder à de nombreuses offres pour vous et votre famille (de Pâques à la Toussaint).



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'idées, on est aussi là pour vous !

Office de tourisme en'OR Charente

Ruffec : 18 place des Martyrs de l'Occupation
05 45 31 05 42

Mansle : Place du Gardoire
05 45 20 39 91



Les marchés hebdomadaires :

Les marchés hebdomadaires rythment la vie des communes et sont l'occasion de moments de partage et de convivialité avec les producteurs.

Mardi : Mansle et Villefagnan

Mercredi : Luxé, Montignac-Charente, Ruffec et Vars

Jeudi : Aigre

Vendredi : Mansle, St-Angeau, Villefagnan

Samedi : Mansle, Ruffec

Dimanche : Aigre, Vars

Informations CALITOM

Pour les personnes qui réalisent elles-mêmes leurs soins à domicile (diabète, hépatite, hémophilie...) ou administrent des soins à leur animal en utilisant des aiguilles, des seringues..., ces déchets nécessitent d'être vigilants et de ne pas être jetés comme les autres ! Ils font l'objet de filières d'éliminations spécifiques et ils ne peuvent en aucun cas être mis dans le sac noir ni même dans le sac jaune.



Des boîtes gratuites en pharmacie

Des boîtes hermétiques spécifiques et gratuites sont disponibles dans les pharmacies partenaires DASTRI (l'organisme en charge de la collecte et du traitement des déchets de soins). Deux formats sont disponibles : 1 litre ou 2 litres.

Ces boîtes permettent de collecter ce type de déchets en toute sécurité. Une fois pleine, il suffit de la rapporter à la pharmacie.

Les matériels concernés

Il s'agit de tous les piquants, coupants et tranchants : aiguilles, seringues, scalpels, lancettes, embouts stylo injecteur, cathéters pré-montés avec aiguille pour les porteurs de pompe... Les déchets dits "mous" (pansements...) peuvent, quant à eux, être jetés dans le sac noir.

Les médicaments périmés ou non utilisés

Ils doivent être rapportés en pharmacie également, mais sans les boîtes d'emballage, qui vont dans le sac jaune. Leurs substances chimiques présentent un risque pour l'environnement : il ne faut donc pas les jeter dans le sac noir.

Depuis peu, vos blisters de médicaments peuvent être déposés dans les sacs jaunes.

JE TRIE L'ACIER, L'ALU ET TOUS LES PETITS ALUS DANS LES SACS JAUNES

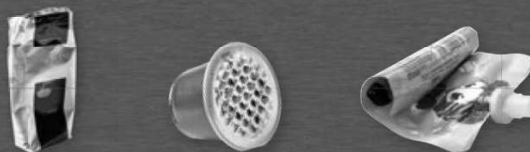
Tous les
emballages
ni compactés,
ni imbriqués.



--- toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal ---



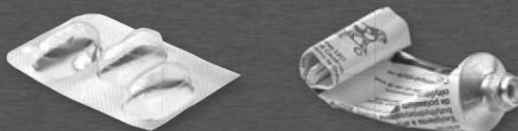
----- toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, -----
les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires,
feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



----- tous les sachets et capsules de café / thé -----
et les poches de compote



----- tous les bouchons à vis, les collerettes, -----
les opercules et les capsules de bouteilles et de canette



----- tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium -----

⚠ Les tubes et blisters de médicaments
doivent être vides avant d'être jetés !

Pays du Ruffécois

Courant janvier 2019, une enquête anonyme sera adressée à tous les administrés afin de récolter des données sur le Plan de Mobilité Rurale (PMR).

Quelques nouvelles de notre bibliothèque Le Petit Mairat



En partenariat avec :

www.lacharente.fr et sdl16.lacharente.fr

Département de la Charente - Officiel
Charente - Service départemental de la lecture

La bulle des lecteurs : pour la 3ème année, la bibliothèque de Saint-Ciers participe au prix la bulle des lecteurs organisé par le Service Départemental de la Lecture et le CNBDI.

Ce prix est décerné par les lecteurs inscrits à un album parmi une sélection officielle de 6 albums disponibles au prêt dans votre bibliothèque

Votez pour votre album préféré et venez à la rencontre des auteurs !

Pour cela, contactez votre bibliothécaire au 05.45.22.51.81 ou bibliosaintciers@orange.fr

A venir : Exposition sur « les carnets de voyage » de Antonia NEYRINS

Et dans le cadre de la collaboration avec l'école, en avant-première, le nouveau spectacle de Brigitte VASTEL et de la Compagnie Juste nez autour des mots et de la poésie de Jean-Hugues MALINEAU...

Fermeture de fin d'année.

La bibliothèque sera fermée du lundi 24 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année et de belles découvertes littéraires et musicales pour vous accompagner durant l'année à venir.

Rappel horaires d'ouverture : Mardi de 16h30 à 18h00 / Mercredi de 15h00 à 18h00 / Samedi de 15h00 à 18h00. Prêt gratuit.

Un petit résumé des manifestations organisées par la Municipalité

Commémoration du 11 Novembre 2018



Dans le cadre de la commémoration des 100 ans de la guerre 14/18, un grand nombre de Podiorégaliens a répondu présent. Mr le Maire nous a fait un rappel de la situation à Puyréaux pendant cette guerre grâce à des documents fournis par Mme Bonnet-Chadouteau et retranscrits par Marie Daniau. Des enfants nous ont fait la lecture de la lettre d'un poilu, des membres de la chorale de Mansle nous ont chanté la Marseillaise ainsi que la Madelon, le tout repris en chœur par les personnes présentes. Cette commémoration chargée d'émotion s'est clôturée par le verre de l'amitié à l'Escale.



Samedi 17 Novembre 2018 : Décoration de Noël



Quelques courageux nous ont rejoint malgré des températures hivernales pour installer toutes les décorations (certaines confectionnées manuellement par Annick et Patrick Morisson). Cet agréable moment s'est terminé par un bon goûter et des boissons chaudes.



Samedi 1er Décembre : Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers Mansle



Afin de fêter la sainte Barbe, les sapeurs-pompiers de Mansle se sont retrouvés le samedi 1er décembre à la salle polyvalente. Pendant cette manifestation, 2 podiorégaliens ont été honorés en présence du député, de la sénatrice, de la vice-présidente du conseil départemental et des élus du secteur. De nombreux gradés étaient aussi présents. Toutes nos félicitations au lieutenant Pascal CHILLA et au sapeur Damien BERTRAND

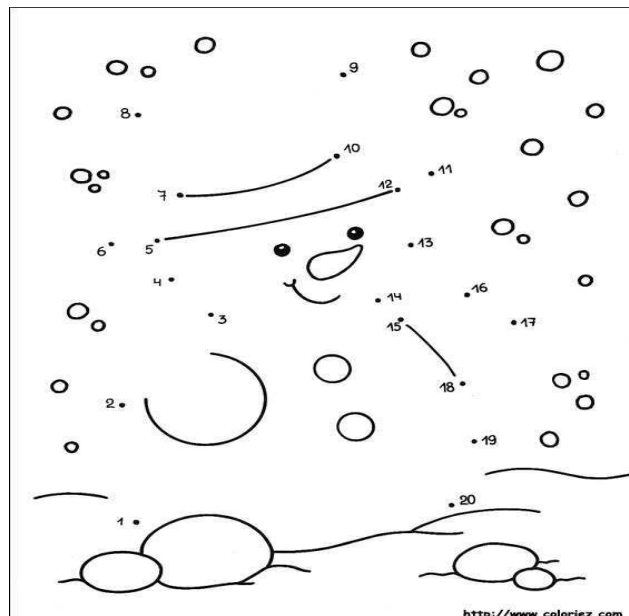


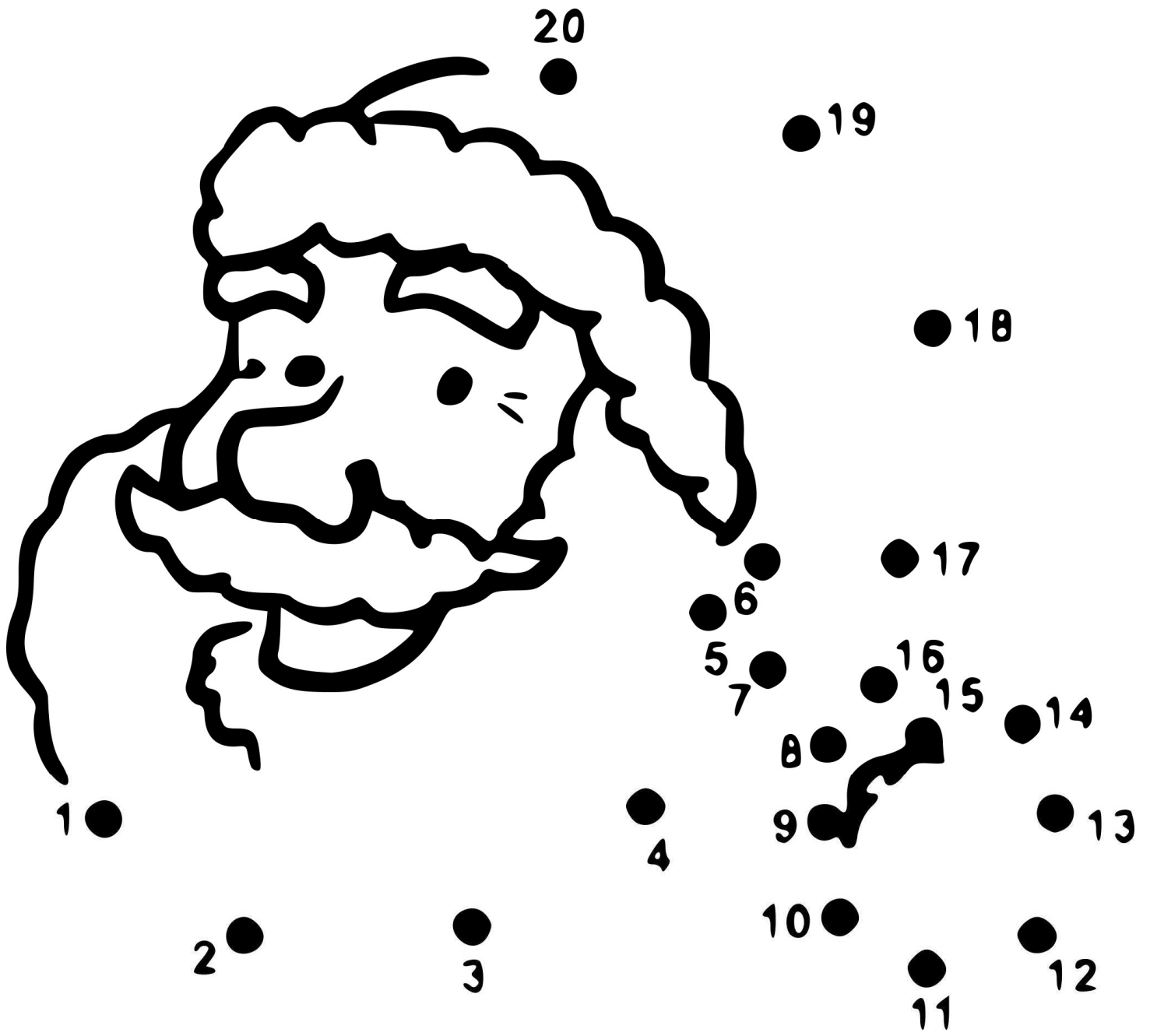
Concours de Maisons illuminées 2018

Le jury composé d'une dizaine de personnes a bravé la pluie quelques jours avant Noël pour contempler les maisons des participants au concours. Ils en ont pris plein les yeux en observant tout le travail accompli par nos inscrits.

Le résultat sera rendu lors de la cérémonie des voeux le 12 Janvier.

LE COIN DES ENFANTS





LE COIN DES GRANDS

		8	6	4		5		7
5		6	3	2				9
3		1		5		4	6	
	3	2		7	5			
	8	5	1				2	3
			2	6		7		
8							4	1
1	5		4		2		7	
2					6	3		5

CHRISTMAS

A Z J J I S E V L E N N B L
 M A A N G E L S K V S P A I
 K E S L L E B J D X O I L G
 L N U I N K X P X W N C L H
 V B J T X F S T M I G H S T
 D E C O R A T I O N S U G S
 J M A Y B Z N W I T E L C E
 X X N S T R L K V E L E M N
 G E D S Q I C E E R T T S R
 I X L F T O V S Z W L T T H
 M R E J T F W I I Q U E A W
 Y S S S T U I Q T B G R R O
 S R S A N T A G R A W O N S
 D P O A L O V Z B O N N K W

- | | |
|-------------|----------|
| ANGELS | NATIVITY |
| BALLS | SANTA |
| BELLS | SNOW |
| CANDLES | SONGS |
| DECORATIONS | STAR |
| ELVES | STOCKING |
| GIFTS | TOYS |
| LETTER | TREE |
| LIGHTS | WINTER |

MOTS-CROISÉS

horizontalement

verticalement

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

LE COIN DES GOURMANDS



Petits croquants au chocolat et aux fruits secs

Pour 40 bouchées

Très facile

Bon marché

Ingrédients :

- 200 g de chocolat noir
- 75 g de beurre
- 1 cuillère à soupe de miel liquide
- 50 g de noix
- 50 g d'amandes
- 50 g de noisette
- 50 g de raisins secs
- 50 g de corn flakes nature

Pour le décor : 2 cuillères à soupe de noix de coco rapée

Préparation :

Temps total : 15 min

Préparation : 10 min

Cuisson : 5 min

Faire fondre le chocolat et le beurre, laisser un peu tiédir. Ajouter le miel.

Faire griller au four ou à la poêle les amandes et les noisettes, frotter avec un chiffon pour enlever partiellement la peau.

Mélanger les raisins, les noix, les cornflakes, les amandes et les noisettes au chocolat fondu.

Faire des tas sur une plaque recouverte de papier film ou sulfurisé; soit de la taille d'1 cuillère à soupe; soit de tout petits tas, et saupoudrer de noix de coco.

Laisser prendre 1 h au frigo, puis mettre dans une boîte hermétique en laissant une feuille de film étirable entre chaque couche de chocolats.

Remarque : Se conserve jusqu'à 3 semaines dans une boîte hermétique au frigo.

INFOS UTILES

MAIRIE 05.45.22.26.09

27, Rue Eugène de Thiac

Email : mairie.puyreaux@orange.fr

Site internet : www.puyreaux.fr

nouveau

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h à 12h,

Mardi et Vendredi 14h à 17h30

SALLE POLYVALENTE 05.45.20.74.80

4, Rue des Pierrières

SIVOM 05.45.22.51.81

Ouvert les Jeudi et Vendredi matin

Bibliothèque le Petit Mairat

16230 St CIERS

ECOLE PUYREAUX 05.45.22.28.67

2, Grand' Rue

ECOLE St CIERS 05.45.22.74.32

Le Bourg

DECHETTERIE 05.45.22.46.03

2, Le Petit Pont

16230 PUYREAUX

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi

9h à 12h – 14h à 18h

BIBLIOTHEQUE LE PETIT MAIRAT

16230 SAINT CIERS 05.45.22.51.81

Email : bibliosaintciers@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h30/18h,

Mercredi et Samedi : 15h à 18h

Portage à domicile sur demande

Inscription gratuite

GENDARMERIE 05.45.20.30.19

Segellas

16230 MANSLE

POMPIERS 05.45.22.72.35

Avenue Paul Mairat

16230 MANSLE

LA POSTE 36.31

17 rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

TRESORERIE 05.45.20.36.62

19 Bd Gambetta

16230 MANSLE

CABINET MEDICAL 05.45.22.23.23

Bd Gambetta

16230 MANSLE

KINESITHERAPEUTES 05.45.22.51.34

Square Jean Bouillon

16230 MANSLE

Corine GILLES – Philippe BARTHELET –

Laurent GILLES

PHARMACIE ENSERGUEIX 05.45.22.20.46

Place du 8 Mai 1945

PHARMACIE DE MANSLE

15 rue Grange du Chapitre

05.45.22.20.37

CABINET INFIRMIER de MANSLE

GREGOIRE Caren – VIGIER Magalie –

MADIGOUT Sophie

05.45.22.78.56

4 place du 8 Mai 1945

FLEUREAU Danièle

05.45.22.73.10

PASQUIER Annick

05.45.22.22.24

TAVERNIER Sylvie

05.45.22.74.27

MEDIATHEQUE 05.45.22.74.30

21 Rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

OFFICE DU TOURISME du PAYS du

RUFFECOIS :

05.45.20.39.91

Place Gardoire

16230 MANSLE

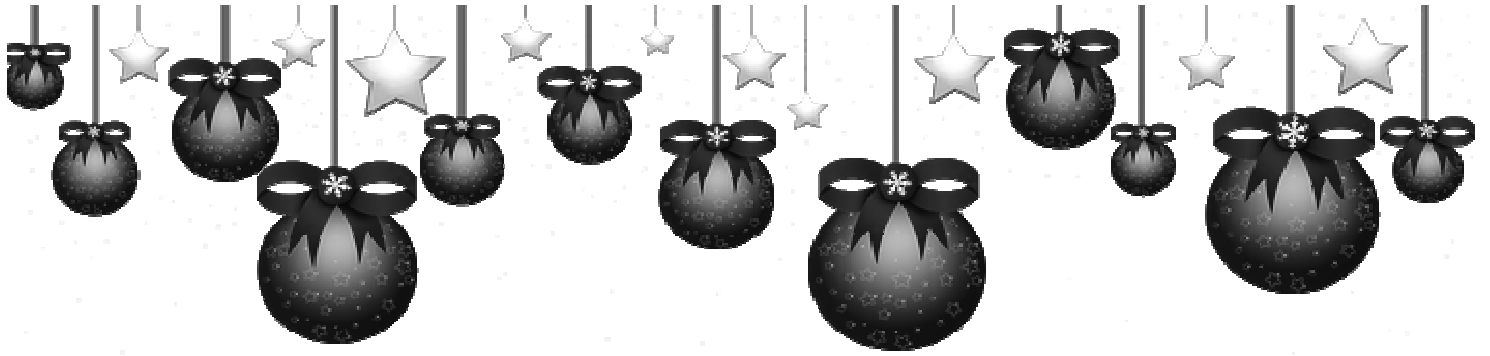
CABINET VETERINAIRE : 05.45.22.27.47

Dr CHOLEWKA Jack

Dr HEINSTRE Mauve

La Gagnarderie

16230 FONTCLAIREAU



Toute l'équipe municipale
vous convie le
Samedi 12 Janvier 2019
à 18h à la salle polyvalente
pour la présentation des vœux
qui sera suivie du verre de
l'amitié.

